

Les défis d'Eric Besson, le nouveau secrétaire d'Etat pour l'économie numérique

On y croyait plus mais cette fois ça y'est : le gouvernement aura son secrétaire d'Etat au développement de l'économie numérique. Et l'heureux élu est Eric Besson, bien connu pour avoir claqué la porte au PS et à Ségolène Royal pendant les dernières élections présidentielles. Il gardera en outre ses fonctions en matière de prospective et d'évaluation des politiques publiques et reportera directement auprès du Premier ministre.

Tous les acteurs du secteur réclamaient depuis des mois, voire des années, la création de ce poste. Les problématiques et les potentiels liés aux TIC sont en effet nombreux. Même le Medef, le syndicat des patrons soulignait dans un récent rapport l'importance de cette nomination. C'est en fait une proposition du rapport Attali (la numéro 63) qui semble enfin avoir débloqué les choses du côté de l'Elysée.

Le gouvernement n'est pas non plus resté insensible au rapport Levy-Jouyet qui soulignent que les NTIC pourraient apporter à la France un demi-point de croissance supplémentaire. Du pain béni en ces temps de croissance molle.

Rappelons que la part de l'économie numérique dans la production française n'est que de 6% contre 13% aux Etats-Unis et 17% en Corée.

Le premier défi d'Eric Besson sera de centraliser et de coordonner des politiques très hétérogènes issues de ministère et d'institutions différents : Culture et Communication, Education, Consommation, et Industrie. Il devra faire en sorte de tenir la promesse de Nicolas Sarkozy : « 100% des Français connectés au haut débit d'ici quatre ans ». On lui souhaite bien du courage.

Surtout, il devra gérer différents dossiers très chauds : les modalités de financement de la quatrième licence 3G, les déploiements de fibre optique, la TV Mobile, la concurrence dans le mobile, les taxes envisagées sur Internet et les télécoms pour financer l'arrêt de la publicité sur le service public, le logiciel libre, le piratage...

Le tout est de savoir : quelle sera sa marge de manoeuvre, quel sera son pouvoir de décision ? Jouera-t-il le rôle d'interface ou d'initiateur ? Quels seront ses moyens ?

Du côté des réactions, la très officielle Afdel, qui regroupe la plupart des grands éditeurs de logiciels, se « réjouit » de cette nomination. « L'entrée du développement de l'économie numérique aux côtés des autres missions du secrétaire d'Etat chargé de la Prospective et de l'Evaluation des Politiques publiques, Eric Besson, répond aux attentes des acteurs de l'écosystème numérique. Ceux-ci dressaient le constat d'un manque de coordination et de vision des politiques publiques en la matière. Plus que le respect d'un engagement pris pendant la campagne présidentielle, cette nomination traduit la prise de conscience politique que l'économie numérique est aujourd'hui le principal levier de la croissance et le fer de lance de l'innovation industrielle en France. », commente Loïc Rivière, Délégué général de l'Association Française

des Editeurs de Logiciels.

« La future politique de développement de l'économie numérique devra donc remédier à l'éparpillement des organes de décisions et des dispositifs pour amorcer une dynamique susceptible de repositionner la France dans le peloton de tête des économies numériques européennes. La nomination d'un responsable ministériel en constituait un préalable. Le chantier est ouvert !» a-t-il conclu.

Même tonalité de la part du Geste, le groupement des éditeurs de services en ligne qui souligne néanmoins que cette nomination *« devra s'accompagner de l'attribution de moyens nécessaires ».*

L'Association Renaissance Numérique évoque *« une avancée positive mais encore insuffisante ».*
« Renaissance Numérique propose pour sa part une quinzaine d'actions pragmatiques et concrètes dont certaines ont déjà été mises en œuvre et se donne pour objectif de pouvoir collaborer efficacement avec le nouveau secrétaire d'Etat pour contribuer à faire entrer la France de plain-pied dans l'ère du numérique pour tous ».